

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

GRATIA MVR · IMPENSIVS · VOBIS · DILECTI · FILII · QUI POSITO · GLADIO · QVEM ·

PRO · CHRISO · SVMPSTIS · SPIRITVALIS · MILITIAE ·

SACRAMENTUM · ET · ARMAM · VICIS · AC · VIS · ET · IUSTITIAE · FORI · GER · RE · IN · RECORDANDIS ·

5ème Année.—Janvier 1878.

No. 4.



LE GORE · LA GINE · DE · PIERRE · L'UNION · ALLEGE · 25 JAN 1873.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.— Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada.....	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	1.50 (en or)
Pour l'Etranger.....	2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. H. A. PLAMONDON, 10, Rue St. Jacques, Montréal.

UNION - ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE POUR L'ANNÉE 1877-78.

Président-Général.....	MM. EMMANUEL TASSÉ.
Vice-Président-Général.....	ADOLPHE MARTIN.
Trésorier.....	H. A. PLAMONDON.
Secrétaire.....	L. FORGET.
Assistant-Secrétaire.....	M. J. E. CHAGNON.
Aumônier.....	M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

MM. ALF. PRENDERGAST, ALF. LAROCQUE, NAP. RENAUD, Z. LACHAPPELLE, S. BOYER, E. HÉBERT, T. LABELLE, C. ROY.
--

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal.....	MM. C. CARON.
Québec.....	G. T. DUSSEAULT.
Trois-Rivières.....	JOS. BEAUCHAINE.
Ottawa.....	J. C. TACHÉ.
St. Hyacinthe.....	A. PELOQUIN.
Rimouski.....	JAS. PINEAULT.
Manitoba.....	H. MARTINEAU.
Piopolis.....	CHS. LANGLAIS.

LE " CRUSADER ",

Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - \$2.00.
Prière d'adresser: nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,
Chev. de Pie IX.

Au No. 291 rue Dorchester, Montréal.

" THE CRUSADER ",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope,
issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - - - \$2.00.
Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,
Knight Pius IX.

Address 291 Dorchester St., Montreal.

PRESSE ZOUAVE.

- Le Crusader* (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
- La Croix*, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.
- La Fedella*, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
- La Vraie France*, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
- Journal des Trois-Rivières*, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.
- Il Fidele*, (Italie) Hebdomadaire, abonnement, 4 lire par année, frais de port en sus; se publie à Lucques, Via S. Chiara, N. 439.
- De Kruisvaan*, organe des Zouaves Hollandais, paraît tous les Samedis; abonnement 3 florins par an, port non compris, se publie à Vught, Hollande.

IMPRIMERIE LITURGIQUE

DE ST. JEAN L'ÉVANGELISTE

DESCLÉE, LEFEBVRE & CIE., EDITEURS

Avenue du Maire, Tournay (Belgique.)

" JOURNAL DES TROIS-RIVIERES "

Journal Catholique

GEDEON DESILETS

REDACTEUR-PROPRIÉTAIRE

Bi-hebdomadaire; se publie aux Trois-Rivières,
abonnement, \$3.00.

" NOS CROISÉS "

OU

*Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires
Canadiens à Rome.*

POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE

chez

FABRE ET GRAVEL, LIBRAIRES-EDITEURS

No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal.

N. J. PINAULT, M.D.

OSSEO

MINNESOTA, E. U.

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

VOL. V.

MONTRÉAL, 25 JANVIER 1878.

No 4.

SOMMAIRE.

1. AIME DIEU ET VA TON CHEMIN.
2. NOUVELLES DE ROME.
3. VICTOR EMMANUEL.
4. FRANCE.
5. POUVOIR TEMPOREL.

6. AVIS.
7. CORRESPONDANCE ZOUAVE.
8. SOUVENIRS DU REGIMENT.—Blick est mort.
9. PETITES NOUVELLES.
10. NAISSANCE.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN.

Quis ut Deus! s'écriait le premier chef qui se soit mis à la tête d'une armée, St. Michel; le grand capitaine des milices angéliques répétant le même cri dans le champ de l'Eglise catholique, est encore le porte-étendard de tous ceux qui veulent de Dieu et de son Eglise. — Sentinelle vigilante, Michel veille sur la société chrétienne, il la protège, il la défend contre les assauts violents que lui livrent l'enfer et les puissances vendues à l'enfer. Du haut de la forteresse de Rome, sa brillante image protège le Vatican, et l'Immortel Pontife que la révolution y retient captif.

Plus d'une fois, pendant notre séjour à Rome, en nous rendant au Palais du Roi Notre Père, nous nous sommes découverts, pour saluer, en passant, le glorieux archange dont la statue couronne le château qui porte son nom. Plus d'une fois, dans les belles nuits rayonnantes des splendeurs du ciel de Rome, lorsque nous montions la garde au poste d'honneur, nous avons vu cette glorieuse image refléter sur les remparts son ombre gigantesque, et nous lui demandions—“*Custos quid de nocte?*” Sentinelle qui dominez ce monument de l'antique Rome, que voyez-vous?

Quand, vaincus par la force brutale, nous traversions le Tibre pour aller camper sur la place St. Pierre, au pied de l'obélisque ornée de la croix du Sauveur, notre regard se portait encore vers la brillante image — et portant la main à notre sabre, il nous semblait qu'un jour, nous le sortirions du fourreau — pour chasser l'usurpateur.

Sept années, sept longues années se sont écoulées, et ce jour se fait encore attendre — En attendant qu'il apparaisse, pour combler nos vœux, pourquoi ne prendrions-nous pas un autre glaive, le glaive de la prière, le glaive de la parole, de la parole chrétienne, catho-

lique? Pie IX ne bénit-il pas, tous les jours, les plumes qui se dévouent à la défense de l'Eglise, comme il bénissait autrefois les armes de ses soldats fidèles? N'est-ce pas lui qui disait naguère à une société d'écrivains: “Les heureux souhaits exprimés dans votre lettre Nous ont été d'autant plus agréables que, dans ces temps si tristes pour l'Eglise, Nous vous avons vu employer *activement vos soins à défendre la saine doctrine, à la faire pénétrer dans les esprits du peuple et à exposer et élucider les choses de la religion.*”

Ne rougissons pas de prier, d'invoquer St. Michel. — Invoquons-le comme le chef des bons combattants — Disons-lui: *Custos quid de nocte?* Sentinelle, que voyez-vous au milieu de cette nuit ténébreuse? Quelles sont les erreurs que nous devons combattre? Et la Sentinelle vous dira: Attaquez toutes les erreurs sans distinction. — Poursuivez-les sans pitié, sans miséricorde. — On criera que vous êtes *exagérés, que vous n'avez pas de charité, que vous compromettez la cause de Dieu, que vous éloignez de l'Eglise les âmes faibles, qu'il ne faut pas éteindre la mèche qui fume encore.* — Laissez crier. On a dit toutes ces choses, on a repélé ce refrain jusqu'à satiété, dans l'église gallicane, lors du Concile du Vatican; le Pape a laissé crier, le Concile a laissé dire — mais il a méprisé ces clameurs qui étaient un outrage à la vérité, et il a proclamé dogme-de-foi — la vérité la plus odieuse au monde moderne, parce qu'elle était la plus nécessaire, l'infailibilité du Pontife Romain.

Donc, Zouaves, en attendant le jour où la voix du Pape nous appellera, pour monter la garde aux portes du Vatican ou sur les remparts du château que couronne la statue colossale du glorieux archange St. Michel — combattons sous la protection de ce vainqueur de Lucifer, pour la défense de l'Eglise. *Défendons la saine doctrine; celle qui est proclamée dans le Syllabus, dans les Encycliques, dans les Brefs et autres documents officiels du Pape. Faisons pénétrer cette saine doctrine dans l'esprit*

du peuple ; exposons et élucidons les choses de la religion — et Pie IX nous bénira, et la bénédiction de Pie IX nous vengera des clameurs et des outrages de ceux qui haïssent l'Eglise comme de ceux qui ne veulent pas souffrir qu'on la défende.

Pour nous mettre en état de remplir cette importante mission, il faut que chaque zouave apporte à la lutte l'ardeur qu'il mettait à combattre les ennemis de la Papauté. Il y a deux ouvrages que nous nous permettrons de recommander à nos chers camarades : " *La Somme contre le catholicisme libéral*, par J. Morel ; et " *Commentaire sur le Syllabus*," par Maupied. — Si vous possédez bien ces deux ouvrages, vous serez en état de défendre victorieusement la doctrine contenue dans le Syllabus et dans l'Encyclique " *Quantà curi* du 8 décembre 1864. Vous prouverez les droits et de la vérité et de la justice, si indignement foulés aux pieds, vous pourrez réfuter les erreurs que la mauvaise presse de notre pays répand, avec un artifice et une persistance incroyables.

Puis, engageons-nous tous à adresser tous les jours une fervente prière à l'Archange St. Michel. — La prière, c'est l'âme du soldat chrétien, c'est elle qui donne de la valeur à son bras, l'intrépidité à son cœur ; c'est elle aussi qui fait la plume forte, vigoureuse, chrétienne.

NOUVELLES DE ROME.

Depuis notre dernier numéro, le télégraphe est encore venu, à plusieurs reprises, nous apporter la nouvelle, sinon de la mort, au moins de l'agonie de Sa Sainteté, les pauvres agences télégraphiques en feront tant, que lorsque l'annonce fatale sera vraie, personne n'y voudra croire.

Notre bien-aimé Pontife est-il réellement dans un état à donner des alarmes ? Non. Est-ce que dans ces nouvelles à sensation sur la santé de Sa Sainteté, il y a eu quelque chose de fondé ? Pas du tout.

Le lendemain d'un des jours où on nous le donnait comme mourant, Il présidait un consistoire ; le jour suivant Il recevait des audiences ; un autre, Il présidait lui-même la cérémonie de la *tradition du chapeau* à deux nouveaux cardinaux.

A l'occasion de sa fête, le jour de la St. Jean, Sa Sainteté a reçu, comme de coutume, les félicitations et les souhaits du Sacré Collège, et y a répondu par une allocution toute aussi vigoureuse que n'importe quelle tombee de sa bouche.

Nos dernières nouvelles vraies, venues de Rome par lettres, vont jusqu'au 8 janvier. A cette date la santé de Sa Sainteté était bonne. Depuis ce jour le télégraphe ne l'a pas fait mourir ; donc cet état satisfaisant continue.

Dans l'entre-temps, Victor-Emmanuel est mort, lui pour tout de bon. C'est de cette façon que Dieu se moque des ennemis de son Vicaire.

Le correspondant romain du journal *Le Monde*, de Paris, écrivait aux derniers jours de décembre :

" Le Pape a bon appétit, il travaille, il reçoit les cardinaux, les évêques, les secrétaires des congrégations, et,

de l'aveu même des ennemis, il n'y a jamais eu ni péril ni gravité dans l'état de Sa Sainteté.

" D'où vient cependant qu'ils font des calculs sur le futur conclave ? Ces calculs visent à la finesse et ils ne sont qu'imbéciles. L'Esprit de Dieu les déjouera parce qu'il a, lui aussi, ses calculs, dont l'avenir seul peut être admirera la grandeur.

" Pour le moment, les maîtres de Rome auraient nommé secrètement un commissaire royal, lequel à la mort du Pape, se présenterait au Vatican sous le prétexte d'apposer des scellés et de garantir les propriétés du Pontife défunt et aussi les propriétés nationales, c'est-à-dire les galeries, les musées, les trésors artistiques, etc. Le palais apostolique ne serait plus ce lieu que la loi des garanties a appelé *immune*. Cependant le commissaire de Victor Emmanuel (je dis de Victor-Emmanuel en supposant qu'il soit encore roi ou vivant à l'époque de la vacance du siège pontifical) se trouverait en face du camerlingue de la sainte Eglise, qui est l'Eme Pecci : grande figure, grand caractère. Qu'arriverait-il ? Probablement le cardinal camerlingue ferait fermer les portes ; et le gouvernement italien n'aurait pas la ressource des fausses clés qui lui ont ouvert le palais des conclaves au Quirinal. Il faudrait abattre la porte, elle est de bronze. La papauté a prévu les violences de ce genre. Pour elle, la lutte est l'état normal.

" Les journaux officieux ne cessent de répéter que l'élection du futur Pape est absolument indifférente à l'Italie. Cette insistance est un fort mauvais signe. Ils ajoutent que le conclave jouira d'une liberté absolue, que cette liberté sera garantie par le gouvernement, que des cordons de troupe garderont les abords du Vatican et l'entoureront de façon à empêcher toute surprise ; autre mauvais signe. A entendre les initiés, les cardinaux seraient plutôt gardés à vue et recevraient tout bas l'ordre d'élire un Italien.

" Cependant, nous ne sommes pas au temps où les Etats catholiques pouvaient compter sur certains membres du sacré-collège et fomenter des intrigues dans un conclave. Ces temps sont passés, et les princes de l'Eglise procéderont à l'élection avec une union de cœur parfaite et avec une intelligence complète de la situation de l'Eglise. On parle fréquemment du droit de *vote*. Il est vrai que par le passé, le Saint-Siège a toléré une certaine ingérence des trois cours catholiques d'Europe, France, Espagne, Autriche. Des cardinaux appartenant à ces nations ont pu formuler l'*exclusive* chacun sur un seul membre du conclave. Aujourd'hui cette tolérance ne saurait être admise, parce qu'il n'y a plus de cours catholiques. Si les rois des anciens Etats catholiques sont encore libres de suivre de leur particulier le culte de leurs aïeux, il leur est interdit d'avoir une religion officielle. Ils sont sensés ne croire à rien.

" Au demeurant, je n'effleure ce sujet que *academicalement*. Grâce à Dieu, le conclave est loin. Le pressentiment populaire est que le Pape régnant verra le *triomphe*. Or, avant le triomphe, il nous faudra traverser une crise, ou plutôt des crises."

VICTOR-EMMANUEL.

" Oh ! que de persécuteurs de l'Eglise ne sont plus en ce monde ! Combien d'entre eux, après avoir assouvi leur rage, après avoir perverti des âmes fidèlement attachées au service de Dieu, sont morts, tandis que l'Eglise reste !

" Oui, *ipsi peribunt* : mais vous, épouse chérie de Jésus-Christ, Eglise fondée par Dieu, vous restez et vous resterez toujours. *Ipsi peribunt, tu autem permanebis*. Vous demeurerez avec l'enseignement de la vérité,

“ avec l'enseignement de la morale ; vous restez avec l'administration des sacrements ; vous restez en tant de manières et sous tant de rapports, tandis que vos ennemis disparaissent : *ipsi peribunt sed tu permanebis.* ” (Allocution, 6 Janvier 1873.)

Encore un qui vient de passer l'arme à gauche.

Victor-Emmanuel, le roi-larron, le monarque sacrilège — ce souverain qui, quoique baptisé, a fait verser tant de larmes à Pie IX et a tant affligé l'Eglise de Dieu, est allé rendre ses comptes au tribunal suprême.

Il en est peu qui soient encore debout sur la scène, de tous ceux qui ont levé la main sur la personne sacrée de Pie IX ; il ne reste guère plus, en Italie, que le grand et cynique bouffon, Garibaldi ; comme celui-ci a été l'acteur le plus populaire, il est probablement réservé pour la scène finale du drame sacrilège. — Après lui la chute du rideau.

Victor-Emmanuel a causé surprise à plus d'un, par sa fin toute catholique. Il semblait qu'un homme qui s'était moqué de tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, qui s'était fait un jeu de jeter l'insulte à la face de sa mère, la Ste. Eglise, de lever une main parricide contre le Vicaire de Dieu, ne devait pas finir par une invocation à la miséricorde de Dieu, de son Vicaire et de l'Eglise.

Il y a cependant des raisons pour ne pas s'étonner de cette fin si consolante au point de vue de la foi : le fils de Charles Albert, descendant d'ancêtres pieux, a sucé le lait d'une sainte ; il fut élevé chrétiennement, et ne fut jamais un impie systématique ni un sectaire ; la politique en fit un produit du libéralisme moderne et un instrument, plus inconsient peut-être que coupable, de Cavour et des sectes ; à cela ajoutons les prières de notre doux et saint Pontife qui demandait la conversion de son spoliateur avec d'autant plus d'ardeur, qu'il en était plus persécuté.

De puissants motifs pouvaient donc faire espérer une réconciliation suprême.

LA FRANCE.

Je ne me soumettrai ni ne me démettrai, avait dit M. MacMahon, il y a quelques mois. Ces paroles, à l'adresse de M. Gambetta, le porte-étendard du radicalisme français, étaient fières, étaient dignes d'un maréchal de France.

Malheureusement M. le Président, à ces mots pleins de vaillance, en avait ajouté d'autres pleins d'imbécillité : “ Je suis aussi éloigné du *cléricalisme* que du *radicalisme* ; ” c'est sur ces dernières paroles que, dans deux de nos précédents numéros, nous avons prédit à M. MacMahon une chute ; la chute a eu lieu, M. MacMahon s'est soumis.

Il s'est soumis lâchement, ignominieusement ; il a choisi un ministère tout à fait radical, et, par conséquent, anti-catholique ; sur les neuf nouveaux ministres dont il s'est entouré, cinq sont protestants — voilà pour rassurer ceux qui avaient peur du cléricalisme ; tous sont républicains-radicaux — voilà pour calmer ceux qui appréhendaient la restauration monarchique ou impériale.

M. MacMahon est maintenant en règle vis-à-vis de la révolution, il s'est bien et dûment *soumis*. Bien plus, pour garder sa *présidence*, il a abandonné le *gouvernement* ; c'est-à-dire qu'il présidera mais ne gouvernera pas. Le message lu aux deux chambres, le 14 décembre, déclare le maréchal président *irresponsable*, et les ministres *responsables* et *indépendants* du président. Voici le texte de ce message :

“ Messieurs les sénateurs,

“ Messieurs les députés,”

“ Les élections du 14 octobre ont confirmé, une fois de plus, la confiance du pays dans les institutions républicaines.

“ Pour obéir aux règles parlementaires, j'ai formé un cabinet choisi dans les deux chambres, composé d'hommes résolus à défendre et à maintenir ces institutions par la pratique sincère des lois constitutionnelles.

“ L'intérêt du pays exige que la crise que nous traversons soit apaisée ; il exige avec non moins de force qu'elle ne se renouvelle pas.

“ L'exercice du droit de dissolution n'est, en effet, qu'un mode de consultation suprême auprès d'un juge sans appel, et ne saurait être érigé en système de gouvernement. J'ai cru devoir user de ce droit et je me conforme à la réponse du pays.

“ La Constitution de 1875 a fondé une République parlementaire en établissant mon irresponsabilité, tandis qu'elle a institué la responsabilité solidaire et individuelle des ministres.

“ Ainsi sont déterminés nos devoirs et nos droits respectifs. L'indépendance des ministres est la condition de leur responsabilité.

“ Ces principes tirés de la Constitution sont ceux de mon gouvernement.

“ La fin de cette crise, sera le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité.

“ Tous les pouvoirs publics concourront à en favoriser le développement. L'accord établi entre le Sénat et la Chambre des députés, assurée désormais d'arriver au terme de son mandat, permettra d'achever les grands travaux législatifs que l'intérêt public réclame.

“ L'exposition universelle va s'ouvrir ; le commerce et l'industrie vont prendre un nouvel essor, et nous offrirons au monde un nouveau témoignage de la vitalité de notre pays, qui s'est toujours relevé par le travail, par l'épargne et par son profond attachement aux idées de conservation, d'ordre et de liberté.”

Maréchal DE MACMAHON,
duc DE MAGENTA.

Par le Président de la République :

Le garde des sceaux, ministre de la justice, président du conseil.

J. DUFAURE,

Le ministre de l'intérieur,
DE MARCÈRE.

La signature du Président ne sera plus qu'une simple formalité, une espèce de légalisation de la signature des ministres ; ceux-ci gouverneront, M. MacMahon présidera ; c'est l'idéal du parlementarisme. De sorte que si, demain, une autre majorité imposait au Président un ministère tout différent, M. de MacMahon pourrait signer absolument le contraire de ce qu'il signe aujourd'hui, sans qu'on ait le droit de lui reprocher de se contredire.

Les maréchaux ont été créés après l'ère de la chevalerie, et maréchal n'est pas synonyme de chevalier. — M.

MacMahon nous en donne la preuve. Les preux de l'ancienne chevalerie française ne se seraient pas silâchement soumis. Aussi, faut-il dire que le libéralisme n'était pas connu dans ces beaux temps; aujourd'hui, ayant peur de tout le monde, et voulant satisfaire tout le monde, le libéralisme a fait oublier l'antique devise : "sans peur et sans reproche."

DE LA SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE.

(Suite.)

IÈRE. PROPOSITION.

L'Eglise est antérieure aux sociétés humaines. C'est en elle et pour elle qu'elles furent toutes créées.

St. Epiphane disait : *la sainte Eglise Catholique est le commencement de toutes choses.*

St. Epiphane disait vrai. Il ne faisait qu'expliquer cette parole de St. Paul : *le Christ était hier, il est au jourd'hui, et il sera dans tous les siècles.* (1)

Le Christ est le fondement de l'Eglise. C'est de lui et par lui qu'elle reçoit l'existence. Partout où est le Christ, là est l'Eglise. L'on peut donc dire en toute vérité que l'Eglise était hier, qu'elle est aujourd'hui et qu'elle sera dans tous les siècles. Elle était hier, de toute éternité, dans le plan providentiel de la Bienheureuse Trinité. Elle était hier, encore, dans toute la série des temps qui se sont écoulés depuis la création d'êtres intelligents, appelés à entrer en participation de la félicité divine. L'Eglise est contemporaine de l'homme sur la terre. Elle est antérieure à l'homme individuel de droit, ou dans les desseins de Dieu; elle lui est contemporaine de fait, ou dans l'ordre de l'accomplissement de ces desseins. Elle est antérieure à l'homme social de droit et de fait, c'est-à-dire dans le plan divin et dans l'ordre réel. L'Eglise existait non seulement comme société prévue et prédestinée, mais comme société créée, avant l'existence d'aucune autre société en ce monde. Nous le prouverons tout à l'heure.

L'Eglise est aujourd'hui, Personne ne songe à le nier. Elle sera dans tous les siècles. Elle durera sur la terre aussi longtemps que le monde : *voici, lui dit son divin Fondateur, que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* (2). Et pour affirmer encore davantage, pouvons-nous dire, la stabilité constante de son Eglise, qu'il est venu, en s'incarnant, constituer d'une manière définitive et parfaite, il dit de plus : *et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* L'Eglise durera toute l'éternité, lorsque, retournant au sein de Dieu d'où elle est

sortie, elle y conduira tous ceux qu'une vie chrétienne aura rendus dignes de voir leurs noms inscrits sur le livre de vie.

L'abbé Rhorbacher dit avec raison au début de son histoire de cette admirable société :

"L'Eglise Catholique, dans tout son ensemble, est la société de Dieu avec les anges et les hommes fidèles. De toute éternité, elle subsistait en Dieu, ou plutôt était Dieu lui-même : société ineffable de trois personnes dans une même essence. Maintenant elle traverse les siècles, elle passe sur la terre pour nous associer à cette unité sainte, universelle, perpétuelle, et s'en retourner avec nous dans l'éternité d'où elle est sortie. En attendant de l'y voir et de l'y admirer un jour, nous redisons ce que nous avons appris de son passage dans le temps."

Et le savant historien déroule, dans ses vingt-neuf volumes, le tableau complet de l'histoire de l'Eglise, embrassant l'humanité toute entière, en tout temps et en tout lieu.

Et, qu'on veuille bien le remarquer, cette manière d'envisager l'Eglise n'est pas un produit grandiose et magnifique de l'imagination. C'est de la réalité. C'est une vérité énoncée dans nos livres saints, et enseignée, d'après l'Ecriture, par les Pères de l'Eglise et les Théologiens.

L'Enseignement théologique, basé sur l'enseignement de l'Apôtre des gentils, nous apprend que non-seulement Dieu voit et connaît toutes choses en son Verbe, mais que c'est dans ce Verbe fait chair qu'il contemple et développe tout l'ordre de la sanctification des élus. Ainsi le Christ est l'unique médiateur entre Dieu et les créatures intelligentes, le fondement, le chef de l'Eglise, en tous les temps, en tous les lieux et dans tous les états : avant la loi écrite, sous la loi écrite, et sous la loi de grâce.

L'Enseignement catholique nous fait connaître que l'Eglise de Dieu sur la terre n'est pas, comme les sociétés qui ont pris naissance au sein de l'humanité, une association passagère, à laquelle le temps peut assigner des limites, ou l'humanité, fixer des bornes; mais une société éternelle car elle est d'un ordre supérieur; elle est une société divine-humaine : société *divine*, parce qu'elle vient de Dieu directement et immédiatement, et qu'elle embrasse Dieu, dans la personne du Verbe, le fondement et le chef de l'Eglise; société *humaine*, parce qu'elle comprend les êtres humains comme ses membres. Qui ignore que la doctrine Catholique distingue, d'ailleurs, trois états dans l'Eglise : l'état initial, l'Eglise militante, ou la société des hommes qui combattent dans la foi, l'espérance et la charité de Jésus-Christ, les ennemis du salut, et travaillent ainsi à mériter, par leur coopération à la grâce, la possession de la gloire dans la vision surnaturelle de Dieu. L'Etat purificateur, ou l'Eglise souffrante, comprenant ceux des hommes qui ayant soutenu avec courage les combats de la vie, ont cependant encore quelque chose à expier de leurs péchés avant d'entrer dans le sein de Dieu. L'Etat final, l'Eglise triomphante, ou la société des Anges et des hommes régnant éternellement dans le ciel avec Jésus-Christ, dans la gloire de la Très-Sainte Trinité.

(1) Heb. XIII. 8.

(2) Matth. XXVIII, 20.

“ Ces trois états, dit un écrivain de renom, (1) sont, les états d'une seule et même société ; car comme l'existence de l'homme est un tout moral qui commence ici-bas par la vie présente, et doit se continuer dans l'éternité au-delà des temps, de même l'Eglise est un tout moral qui commence ici-bas par l'Eglise militante, se purifie pleinement dans l'Eglise souffrante, et se continue dans la béatitude de l'Eglise triomphante.”

Voilà l'Eglise considérée dans son ensemble et dans la vérité. Evidemment c'est de l'Eglise dans son passage sur la terre dont il doit être question ici, c'est de l'Eglise société en ce monde. Mais tout le monde conviendra que pour se former une idée juste et exacte de cette société, de sa nature, de ses prérogatives, il n'est pas inutile de l'envisager avec cette ampleur de vue que la foi nous donne sur elle.

C'est, du reste, en portant nos regards au-delà de la sphère étroite des vaines théories modernes, qu'il nous devient facile de comprendre comment l'Eglise n'est pas contenue, comme quelque chose de plus étroit, dans l'enceinte plus vaste de l'humanité, mais comment, au contraire, elle embrasse de droit l'humanité toute entière, dans tous les temps et dans tous les lieux. L'Eglise n'est pas surbordonnée aux sociétés humaines, mais elle domine tout.

Elle n'est pas postérieure aux associations naturelles, mais elle leur est antérieure. Toutes furent créées en elle, et pour elle.

L'erreur sur ce point s'est manifestée sous plusieurs formes.

Les uns, partant du principe que l'Eglise est sujette à l'égarément et à la corruption, la soumettent à la loi de la réforme. Ils font dater leurs Eglises réformées d'une époque plus ou moins récente, en leur donnant le nom de ceux qui se sont mis à la tête du mouvement. Pour eux, ils sont donc conséquents quand ils affirment que l'Eglise est postérieure aux sociétés humaines. Mais ces églises, en réalité — formées dans l'Etat auquel elles demeurent subordonnées, ne sont pas l'Eglise du Christ. Ce sont des églises bâtardes fondées sur un mélange d'institutions humaines avec un reste de croyances chrétiennes, qui disparaît d'ailleurs de plus en plus chaque jour, sous les coups répétés du rationalisme. N'ayant pas à nous en occuper dans cet écrit, nous les laissons de suite de côté.

D'autres placent d'une manière absolue l'origine de l'Eglise à la venue de Jésus-Christ, qui, selon eux, l'aurait créée au sein des sociétés préexistantes. Elle leur serait conséquemment postérieure. A la tête de cette école figure M. Portalis, qui, dans ses rapports sur les articles organiques, prétend que l'Eglise étant créée postérieurement aux sociétés humaines, doit leur être asservie, et recevoir d'elles tout droit relatif à l'ordre extérieur, tel que le droit de posséder des biens temporels. Il est étonnant de voir combien il y a d'esprits, mieux élevés dans l'Eglise, qui, sans admettre les conséquences de M. Portalis dans toute leur crudité, adhèrent cependant à son

principe. Ils refusent de croire à l'existence de l'Eglise dès l'origine du monde, bien qu'il ne puisse y avoir de doute là-dessus, comme nous le verrons bientôt.

Une troisième catégorie, celle qui renferme le plus grand nombre d'adhérents parmi les catholiques, comprend les faux interprètes du texte de l'Ecriture : *mon royaume n'est pas de ce monde.* (1) A leurs yeux l'humanité ne fut pas créée dans l'Eglise, ou plutôt avec l'Eglise, mais l'Eglise fut créée au sein de l'humanité. Ils ne font pas difficulté de croire à l'existence de l'Eglise avant la venue de Jésus-Christ sur la terre ; ils ne professent pas d'une manière explicite qu'elle soit postérieure aux sociétés humaines, mais ils adhèrent aux conséquences. Société, selon eux, *absolument* spirituelle, ils la font dépendre, dans son existence temporelle, des sociétés humaines, tout en affirmant son indépendance dans l'accomplissement de sa mission spirituelle.

Cette dernière erreur est la plus subtile et la plus dangereuse. Elle sert, en effet, de base à la plus grande partie des adversaires de la souveraineté temporelle du Pape. Or, il est facile de prouver par l'Ecriture que l'Eglise est antérieure, d'une manière absolue, et dans toute la rigueur du terme, à toutes les sociétés humaines.

L'Eglise est une société divine-humaine. Dieu en est le principe et le créateur. Jésus-Christ en est le roi et le créateur avec le Père ; l'homme en est le sujet. Jésus-Christ en est la tête ; l'homme en forme le corps et les membres. Or, cette société est antérieure, d'abord, dans le plan divin, à toutes les sociétés humaines. St. Jean, inspiré par l'Esprit Saint, nous apprend que l'Eglise est en Jésus-Christ l'objet de l'amour du Père avant la création du monde :

“ Mon Père, je veux que là où je suis ceux que vous m'avez donnés y soient avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire que vous m'avez donnée, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde.” (2)

C'est du moins, l'interprétation que donnent à ce texte de l'Ecriture plusieurs écrivains, entre autres Maupied dans son ouvrage déjà cité. (3) St. Paul, du reste, dit en termes très explicites :

“ Dieu le Père nous a élus en Jésus-Christ avant la création du monde afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant ses yeux dans la charité ; nous ayant prédestinés par le dessein de sa volonté pour nous rendre ses enfants adoptifs par Jésus-Christ.” (4)

Si donc Dieu a élu et prédestiné l'Eglise, s'il l'a adoptée comme sienne en Jésus-Christ, s'il l'a aimée avant la création du monde, il faut en conclure que c'est pour elle qu'il a créé le monde. C'est encore ce que nous apprend l'apôtre en termes non équivoques :

“ Car toutes choses sont à vous... soit le monde, soit la vie... soit les choses présentes... soit les futures ; tout est à vous ; et vous êtes à Jésus-Christ ; et Jésus-Christ est à Dieu.” (5)

(1) Maupied, *l'Eglise et les lois éternelles*, page 3.

(1) Joan, XVIII, 36.—(2) Joan. XVII, 24.—(3) page 112.

(4) Ephes. I, 4 et 5.—(5) I Cor, III, 22 et 23.

Si des hautes sphères des desseins éternels de Dieu nous descendons sur la terre, et suivons, dans l'ordre concret, l'accomplissement de ces desseins, nous voyons que Dieu commence à les réaliser, dès le commencement, en créant le premier homme dans l'état surnaturel.

Moïse nous apprend, au nom de l'Esprit Saint, que le premier homme fut créé à l'image de Dieu, c'est-à-dire qu'il fut créé Dieu, non en essence, mais en image. Or, l'essence divine consiste dans l'intelligence engendrant le Verbe, et dans l'amour mutuel du Père et du Fils, ou l'Esprit Saint. L'homme a été créé à l'image de Dieu, c'est-à-dire avec une intelligence capable de connaître Dieu, et une volonté capable de l'aimer ; mais il ne peut le connaître, selon la parole de l'Apôtre, que comme dans un miroir, *per speculum in enigmate*, (1) à travers les créatures. La vision essentielle de Dieu est naturellement impossible à tout être créé. Entre la créature la plus parfaite et Dieu, il y a l'infini. La force naturelle, nécessairement bornée, ne peut franchir l'infini. Mais, ainsi que nous le déclare St. Paul revenant du troisième ciel, ce que l'œil de l'homme ne saurait voir, ce que son oreille ne saurait entendre, ce que son cœur ne saurait soupçonner, Dieu le lui prépare dans son infinie bonté. Dieu se charge de combler lui-même l'abîme qui sépare l'homme de lui. Il veut qu'il le connaisse dans son essence comme lui-même se connaît, l'aime comme il s'aime lui-même, soit heureux de son bonheur, glorifié de sa gloire. Et pour cela il surajoute à la nature de l'homme, en créant Adam, une forme supérieure qui le rend participant de la nature divine elle-même, *divinæ consortes naturæ*, (2) selon la parole de St. Pierre. Cette forme supérieure, ce don surnaturel, s'appelle la grâce. C'est un dogme de foi que l'homme fut constitué dans la grâce dès sa création. Par la nature, Dieu donne l'homme à lui-même ; par la grâce il se donne lui-même à l'homme. Par la grâce l'homme se trouve rapproché de Dieu, uni à lui par les liens d'une société : et c'est évidemment la première qui ait été créée sur la terre, puisque la famille n'existait pas encore, et bien moins l'Etat, qui devait sortir de la famille agrandie. Cette société est l'Eglise.

“ L'état surnaturel, dit Maupied, (4) n'est autre chose que l'Eglise, elle est l'état, la société des hommes fils adoptifs de Dieu par la grâce et la sanctification en Jésus-Christ. Dieu donc en créant Adam dans cet état, créa l'Eglise, la famille dont Dieu était le père et Adam le fils, la société dont le Christ était le roi et Adam le sujet. Un seul ne forme pas une société ; mais dès qu'il y a un supérieur et un inférieur, un roi et un sujet, il y a société. Mais quelle société plus noble et plus sainte que celle de Dieu avec Adam ? Elle est si bien une société complète que Dieu s'en fait le législateur ; il pose lui-même les conditions de l'alliance dont la fidèle observation conduira l'homme à sa destinée.”

UN SOLDAT DU PAPE.

(A suivre.)

(1) I Cor. XIII, 12.

(2) Cor. II, 9.

(3) II Pet. I, 4.

(4) L'Eglise et les lois éternelles, page 114.

AVIS.

Samedi prochain, le 2 Février, fête de la Purification de la Sainte Vierge, tombera le soixante-quinzième anniversaire de la première communion de Notre Très Saint Père.

Indulgence plénière peut être gagnée ce jour-là, aux conditions ordinaires, dans le diocèse de Montréal.

Pour favoriser mieux la rencontre des anciens entre eux, le Bureau de régie a décidé que les salles de l'Union Allet seraient ouvertes tous les vendredis soirs ; MM. les Zouaves seront donc certains de rencontrer toujours quelques camarades en passant n'importe quel vendredi soir, par le No. 10 rue St. Jacques.

CORRESPONDANCE ZOUAVE.

A. M. le Secrétaire de l'Union Allet.

FUGHT, 1 Décembre, 1877.

MON CHER COMPAGNON D'ARMES !

Comme vous avez pu voir par les premiers numéros du “ *Kruiscaan* ” que je vous ai adressés, les Zouaves Pontificaux de la Hollande ont érigé un journal, qui a pris sa place dans la presse Zouave, pour continuer par la parole la lutte interrompue le 20 Septembre 1870, et ensuite pour tenir vifs les sentiments des défenseurs du St. Siège et obtenir par là que la Hollande, qui naguère a fourni le plus grand nombre de Zouaves au Saint Père, soit dignement représentée au moment que nos rangs se reformeront pour la délivrance du Pape Roi.

Etant directeur et rédacteur de notre journal, je viens vous prier de bien vouloir m'envoyer le “ Bulletin de l'Union Allet ” afin d'être au courant de tout ce qui se passe chez nos vaillants frères d'armes du Canada dont j'ai si bien gardé le souvenir et afin de pouvoir communiquer aux Zouaves de mon pays tout ce qui se passe dans le Régiment.

Je profite de cette occasion pour vous demander de bien vouloir offrir mes salutations très cordiales à tous les anciens camarades et de recevoir une bonne poignée de main de votre tout dévoué.

Ad. A. Arts.

Sous-Lieutenant aux Zouaves Pontificaux.

Vive Pie IX Pape Roi !

A. M. le Secrétaire de l'Union Allet.

PIROPOLIS, 1 Décembre, 1877.

CHER CAMARADE,

Comme sur les derniers numéros du *Bulletin* je ne vois point le nom du Vice-Président pour Piopolis et

qu'il se peut que le Secrétaire nommé lors de l'assemblée annuelle de Juillet pour cette élection, ait omis de faire son rapport, j'ai l'honneur de vous informer, quoiqu'un peu tard, que Monsieur Charles Langlais a été choisi unanimement pour Vice-Président local de la section de Piopolis.

Tous les camarades colons de Piopolis sont bien et sont encouragés plus que jamais par l'abondante récolte de cette année.

Votre Camarade en Pie IX,
ARTHUR CHAMPAGNE,
Ex-Zouave Pontifical, Union Allet.

MOUNT-CLEMENS, 29 Décembre, 1877.

MR. H. A. PLAMONDON,

Montréal, Canada.

CHER MONSIEUR,

Le No. 10, IV année, du *Bulletin* de l'Union Allet metombe, comme par miracle, sous la main : Dieu a ses vues en tout. Je le lus et le relus et vous comprendrez aisément la joie que j'éprouvai aux si doux souvenirs qu'il rappelle, quand vous saurez que, moi aussi, j'ai eu l'honneur de défendre, les armes à la main, la même cause que vous, en 1860, et 1861 ; et que cette année même, notre bien aimé Souverain Pontife et Roi Pie IX, a daigné m'honorer lui-même d'un souvenir.

" Mr l'abbé Forget de Manitoba suggéra, dit le *Bulletin*, l'excellente idée de publier une liste de tous les camarades et leurs adresses, et celui qui a à cœur le succès de la cause est prié de donner le No. de son billet de logement. " Quoique la distance entre Manitoba et Hope, Kansas, soit grande, elle n'est rien pour des cœurs si étroitement unis pour la défense d'une cause aussi sainte.

Depuis 7 ans, je suis le seul zouave à l'avant-garde de la civilisation dans le Far West des Etats-Unis et le premier *settler* d'une colonie partie du Michigan en février 1871 ; quand je pense à Piopolis et à Hope (l'espérance) mon cœur se réjouit au doux espoir du triomphe de notre cause que ces noms chéris font naître.

Hope est malheureusement encore un settlement protestant, mais Dieu merci, nous avons déjà élevé un modeste édifice à la grandeur du Très Haut et les catholiques Français, Canadiens, Allemands et Irlandais commencent à se grouper autour de l'église. Quelle serait ma joie si un détachement de braves canadiens zouaves et autres venaient renforcer nos rangs à Hope et y fonder ce qui a été fondé à Piopolis : une magnifique congrégation toute dévouée à Pie IX ou à ses successeurs.

La partie du Kansas que j'habite présente de très grands avantages aux éleveurs et aux fermiers ; les fermes y sont encore à très bon marché et je me ferai un plaisir d'aider de mes avis tous ceux que vous me recommanderez.

Si les événements qui se déroulent en Europe vous font faire un Appel, veuillez, mon cher Monsieur, vous rappeler mon adresse : mon uniforme de 1860 que je conserve précieusement est en ordre pour être endossé de nouveau au premier appel et je réclame une place de bataille parmi les braves castors de Mr. de Charette que je vous prie de saluer pour moi.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération et de mon attachement tout dévoué à l'Union-Allet et à ses membres.

Votre tout dévoué serviteur,
AUGUSTUS HENQUENET.

Ex-sergent major de la 2e Cie. en 1860 et 1861, frère de Jules Henquenet tué à Mentana.

P. S. Mon adresse pour cet hiver est : Mount-Clemens près Détroit, Michigan :

Je vous prie de me dire les conditions à remplir pour faire partie de votre Union et recevoir son *Bulletin*.

A. H.

Osseo, Hennepin County,
Minnesota, U. S.

3 Décembre, 1877.

MONSIEUR L'AUMONIER,

Laissez-moi vous dire que je suis établi ici dans un *free country*, au milieu d'une nombreuse population de Canadiens, d'Américains, d'Allemands, etc. J'y fais de la médecine et grâce à Dieu, je ne tue pas mes patients. Ce peuple a une grande confiance en moi et me donne beaucoup de pratique. Laissez-moi aussi vous dire que je suis toujours prêt à tout quitter pour aller servir notre magnifique Cause de Rome. Je conserve donc l'espoir que je ne serai pas oublié ; 48 heures d'avis me suffiront pour régler mes affaires.

Je crois pouvoir recruter dans ce diocèse. Il y a ici de braves Canadiens et de très braves Irlandais ; nous pourrions peut-être former un petit régiment. Enfin je suis à vos ordres, Monsieur l'Aumonier. Je désire beaucoup connaître s'il est survenu quelque chose de nouveau depuis que j'ai laissé le Canada. Le *Bulletin* ne me parvient plus, j'ai pourtant payé mon abonnement, même pour 1878. Si vous aviez l'occasion de rencontrer le gérant du *Bulletin*, vous m'obligeriez beaucoup en lui demandant de me l'adresser à Osseo, Minnesota, U. S. Je vous remercie d'avance pour ce service.

Monsieur l'Aumonier, nous sera-t-il donné de revoir encore notre beau regiment de Zouaves ! Je suis toujours anxieux d'événements et je voudrais que le Bon Dieu précipitât les choses afin de donner à Pie IX un triomphe magnifique et aux Zouaves pontificaux le bonheur de se réunir au pied de ce saint Pontife.

Veuillez bien, Monsieur l'Aumonier, agréer mes hommages et me croire,

Votre très obéissant serviteur,
N. J. PINAULT,
M. D. L.

SOUVENIRS DU REGIMENT.

BLICK EST MORT.

Mes camarades qui revinrent après la prise de Rome, se rappellent sans doute qu'à bord du léger "India" et à bord de "l'Idaho" se trouvaient deux représentants de la race canine.

Le sergent de Cazes emportait Leda, chienne qui avait appartenu au bon capitaine Joly; Blick, autrefois la propriété de monsieur Paul Frottier de la Messelière, était devenu mon chien.

Le sergent de Cazes eut le malheur de perdre sa chienne quelque temps après son arrivée au pays. Moi, plus heureux, je conservai mon Blick jusqu'à un âge assez avancé: — En quelques mots voici l'histoire de Blick.

En août 1869, lorsque je quittais le dépôt, je fus versé dans la quatrième Compagnie du quatrième Bataillon, Compagnie surnommée canadienne parce que nous étions 27 Canadiens. Blick comptait alors quatre à cinq mois d'existence.

Lorsque la Compagnie quitta Rome, après le Concile, le 27 avril, pour aller en garnison à Monteflascone, le pauvre chien nous y suivit.

Là, le capitaine lui donna un compagnon aussi laid que Blick était chic. Le nom de la nouvelle recrue était Tago. Mais Tago n'avait pas comme son compagnon la fidélité et l'amour de l'uniforme; aussi à l'heure du danger, il déserta notre camp. Lorsque les clairons sonnèrent la générale, dimanche le 11 août, à 6 h. P.M. dans la *via Maggiove*, Tago refusa de rentrer à la caserne, se blottit dans un coin de la ville, voulant souhaiter la bienvenue aux soldats piémontais. Blick, au contraire, accompagna sa compagnie et fit la glorieuse retraite de Viterbe. Vous voyez, chers Camarades, que l'histoire de ce chien fidèle mérite une place dans notre journal, et, d'ailleurs, plusieurs seront joyeux d'en avoir des nouvelles; je sais l'intérêt qu'on lui portait. Combien de fois, depuis notre retour au Canada, ne m'a-t-on pas abordé en me demandant d'abord: "Comment va Blick?" — Après ma réponse satisfaisante sur la santé du chien venait en second lieu: — "Et toi, comment te portes-tu?" — Ah! c'est qu'on aimait Blick.

Mais continuons. Rendus à Civitta Vecchia, les adieux se firent. Mon capitaine avait quitté la gare; seuls les Canadiens, entassés dans un wagon à bagage, attendaient l'heure du départ; Blick, écarté, aperçoit l'uniforme de zouave, il arrive à nous au pas gymnastique. Le Zouave Bourret, qui faisait partie de la compagnie de M. de la Messelière, le reconnaît, le prend avec lui, et l'emporte à notre prison à Livourne. Là il devint un embarras pour son nouveau maître. Un soir, que Bourret et moi partagions la même botte de paille, il me raconte ses inquiétudes et ses soucis au sujet de Blick; je le soulage en me chargeant de Blick.

L'animal était tombé dans l'œil d'un capitaine piémontais. Il m'en offrit 20 francs. Je refusai. Alors il me dit que je ferais mieux de le lui vendre parce que je ne pourrais le nourrir; qu'à bord du vaisseau on ne le re-

cevrait pas, etc., etc. Je refusai tout, préférant le jeter à la mer. J'en fus récompensé. Mon chien a été admis sur les deux vaisseaux. Il a passé aux douanes sans être molesté et a été accueilli par les bonbons des petits enfants de la maison de refuge à Liverpool.

Arrivé au pays, Blick a toujours été frileux, *Fa tanto freddo, qui!* L'aisance et les bons soins ont prolongé ses jours. Mais, hélas! il y a une fin partout. L'épilepsie (maladie incurable) s'est déclarée chez lui. J'employai les anti-spasmodiques les plus usités en pareille maladie, mais sans succès. Son heure était arrivée. Après une soirée affreuse de souffrances et de convulsions que la morphine à haute dose n'a pu calmer; mon chien, mon pauvre Blick a succombé le 20 Décembre à 11 heures moins 10 minutes, âgé de 8 ans et 8 mois. Blick est mort!!!!

Dr. A. Picré, Ex-Zouave Pontifical.

PETITES NOUVELLES.

M. de Charette.—Ou lit dans l'*Union*:

"Le jeudi 13 décembre, a eu lieu, dans la chapelle de la Nonciature à Paris, le mariage de M. le général de Charette avec M^{lle} Polk.

"Les témoins étaient: pour le marié, M. le comte de Blacas et M. d'Albiousse, colonel des Zouaves Pontificaux en France; pour la mariée, M. le général Noyes, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, et M. Johnston.

"Quelques instants après la cérémonie, une députation de Zouaves est venue offrir à M^{me} la baronne de Charette un bracelet, comme hommage du Régiment.

"M. le colonel d'Albiousse a prononcé une courte et chaleureuse allocution. M. le baron de Charette a répondu avec la plus vive cordialité, en caractérisant en termes émus les nobles devoirs du régiment qui a pour devise: "*Dieu et Patrie*," toujours dévoué à nos grandes traditions nationales, fidèle dans l'avenir, comme il le fut dans le passé, à l'Eglise, au droit, à la justice, à la vérité, à la France et à l'honneur.

"Nul n'était mieux que M. le baron de Charette autorisé à parler de devoirs qu'il a si héroïquement pratiqués."

M. Auguste Henquenet, de Hope, Kansas, dont nous lisons la lettre plus haut, a reçu dernièrement de Sa Sainteté un magnifique cadeau; ce présent consiste en une croix de marbre d'Italie; les différentes parties de la croix sont ornées de six magnifiques mosaïques représentant les grands monuments de la ville éternelle. Le Cardinal-Secrétaire a ajouté au présent du St. Père un splendide médaillon en ivoire représentant Notre-Dame du Sacré Cœur.

M. Henquenet a été gratifié de ces cadeaux si précieux sous tout rapport, en souvenir du mérite de son frère, sergent aux Zouaves Pontificaux, tué à Mentana et enterré à Rome, et en récompense de ce qu'il a fait personnellement.

NAISSANCE.

Le 26 octobre dernier, M. Alfred Francœur, ancien caporal aux Zouaves Pontificaux, est devenu père d'un fils.

ANNONCES.

LES
SOIREEES DU CASINO
OU
DISCUSSION SUR LE
SYLLABUS

Par MGR. L'ÉVÊQUE DE BIRTHA.

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, Rue St. Vincent,
Montréal.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC
RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON COULAZOU & CIE DE MONTPELLIER ORNEMENTS D'EGLISES,	MAISON C. CHAMPIGNEULLE DE BAR LE DUC STATUES, VITRAUX
--	---

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz,
Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Eglises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Aumônier De Cabrères, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, évêque de Montpellier. Certifions que la Maison COULAZOU et Cie. dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadé qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est vraiment celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.

Montréal, 11 juin 1874.

Envoi sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Beullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.

220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

A. FRANCEUR
GROCÉRIES ET PROVISIONS, VINS, LIQUEURS, Etc
(A l'Enseigne du Quart aux Couleurs Papales)
COIN DES RUES PROVOST ET PHIPPS
SOREL, P. Q.

OCTAVE COSSETTE
MARCHAND DE BOIS ET DE CHARBON
VALLEYFIELD.

PARÉ FRÈRES
Maison Commerciale
LACHINE.

GUSTAVE A. DROLET
AVOCAT

ADRESSER : BOSSANGE FILS

16 Rue du 4 Sept. à Paris (France.)

FORGET & FORGET
AVOCATS

No. 10, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

N. H. BEAULIEU, B. C. L.
AVOCAT
ST. CYPRIEN DE NAPIERVILLE.

A. A. MARION
AVOCAT
192 NOTRE-DAME, MONTREAL.

BENJ. BOURGEOIS, J. B. ROUSSEAU
INGENIEURS CIVILS
No. 16 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

EMM. TASSÉ
MARCHAND
RUE SUSSEX, OTTAWA.

J. A. CHAGNON, AVOCAT,
HAM SUD, P. Q.

THOMAS CORRIVEAU
AVOCAT
LAMBTON, P. Q.

J. G. W. MCGOWN
AVOCAT
NO. 170 $\frac{1}{2}$, RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.

A. A. FORGET
AVOCAT
DANVILLE, P. Q.

A. GUY
NOTAIRE
SOUTH DURHAM
COMTÉ DRUMMOND.

J. P. MARION
NOTAIRE
34, RUE ST. JACQUES, MONTREAL
Agent d'Assurance sur la Vie—Boite 230 $\frac{1}{2}$, P. Q.

M. J. E. CHAGNON
AGENCE GÉNÉRALE
10-ST. JACQUES, MONTRÉAL.

M. Jos. Champagne
10 Rue St. Charles
Côte

HERMENEGILDE FORTIER,
 H. C. S.,
 No. 33 RUE ST. VINCENT, No. 33,
 MONTRÉAL.

E. H. DESJARDINS, M. D., L. C. R.
 GOIN DES RUES GUY ET ST. ANTOINE.

HEURES DE CONSULTATIONS :
 De 8 hrs. a. m. à 10 hrs. a. m. ; de 1 hr. p. m. à 3 hrs p. m. ;
 de 7 hrs. p. m. à 9 hrs. p. m.

D. DESNOYERS, M. D.,
 TREMONT, CORNER ELLIOT ST., BOSTON.
Over Parker's Drug Store

L. E. OLIVIER,
 MÉDECIN,
 ST. FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.

ARISTIDE CHAMPAGNE,
 MÉDECIN,
 ST. ANICET.

A. PICHE,
 MÉDECIN,
 No. 165, RUE ST. CONSTANT, MONTRÉAL.

L. M. BRUNET
 MÉDECIN
 STE. MARTHE,
 P. Q.

ADOLPHE LAMARCHE,
 MÉDECIN,
 No. 638—RUE ST. JOSEPH,—No. 638,
 MONTRÉAL.

P. A. ALLARD,
 MÉDECIN,
 No. 326, — RUE ONTARIO, — No. 326,
Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Cœur,
 MONTRÉAL.

INFIRMERIE DE CHEVAUX
 ET
 ETABLISSEMENT VÉTÉRINAIRE
 J. A. COUTURE
Médecin Vétérinaire du Collège McGill.

BUREAU : 313½, RUE ST. JOSEPH, MONTRÉAL
 Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.

L. BLANCHARD
 MARCHAND
 SHERBROOKE.

NOÉ RAYMOND
 MARCHAND
 ST. HYACINTHE.

J. BERTRAND,
 MAGASIN DE CHAUSSURES A BON MARCHÉ,
 No. 661, RUE ST. JOSEPH,
 ENTRE LES RUES CHATHAM ET CANNING,
 ENSEIGNE DE LA BOTTE ROUGE, MONTRÉAL.

N. RENAUD ET CIE.
 MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS
 26, RUE DES ENFANTS TROUVÉS
 MONTREAL.

ELIE D. BRUNELLE
 MERCIER ET EPICIER
 VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.

LEON DESCARRIES
 EPICIER
 675, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.

THEODORE SAUVAGEAU
 MARCHAND A COMMISSION
 58, RUE ST. FRANCOIS XAVIER, 58,
 MONTREAL.

L. G. VILLENEUVE,
 MARCHAND,
 LACHENAIE, P. Q.

P. ACHILLE BOURGET
 EPICIER
 VILLAGE LAUZON, LEVIS.

F. X. LEFEBVRE
 Marchand de Chaussures et de Machines à Coudre
 LAPRAIRIE.

E. H. RICHER
 LIBRAIRE
 RUE CASCADES, ST. HYACINTHE

A. BENJAMIN CHERRIER
 PROPRIETAIRE-ÉDITEUR
 DU "QUEBEC DIRECTORY," QUEBEC.

J. B. ROMANETTI, ANCIEN ZOUAVÉ
 FABRICANT DE CIGARRETTES
 Se recommande à tous ses anciens camarades en les priant de lui
 faire parvenir leurs commandes.
 37 COTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

JEAN ROY
 PROPRIETAIRE DE L'HOTEL DU CANADA
 Près de la Station G. T. R.
 QUEBEC SUD.

RESTAURANT JACQUES-CARTIER,
 No. 557, RUE STE. CATHERINE,
 MONTREAL.
 E. PROTEAU, Propriétaire.

J. MONIER,
Sténographe,
 BUREAU : 16 RUE ST. JACQUES,
 MONTRÉAL.

C. G. DUROCHER
 ARTISTE-PHOTOGRAPHE
 ST. HYACINTHE